

Au-delà des éléments factuels déjà diffusés (revalorisation du point d'indice, points uniformes, nouvelles grilles indiciaires...), suite aux annonces du ministre, il nous a semblé intéressant et utile d'avoir une approche complémentaire.

Celle-ci permet de mieux appréhender les augmentations générales (valeur du point et points supplémentaires) en regard de l'inflation et du SMIC.

Afin de ne pas alourdir cette courte note et d'éviter les redondances par trop de rappels sur les années écoulées, nous limiterons le présent travail à la période 2022-2024.

[../.. suite à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger 2023_09_18_cgt_fp_salaires.pdf](#) (59.1 Ko)

Public: [Fiches Techniques / Argumentaires](#)
[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
